

Désherbage

Amon[®] EV

Désherbant sélectif des arbres et arbustes d'ornement, plantations, pépinières, cultures du muguet.



→ Domaine d'application

Amon® EV est un désherbant sélectif des cultures du muguet, des arbres et arbustes d'ornement, feuillus et conifères, en pépinières et espaces verts.

- Amon® EV s'utilise sur sol propre, pour le désherbage :
- · Des pépinières.
- Des plantations.
- Des massifs ornementaux ou arbustes dans les villes.
- Des terre-pleins centraux d'autoroutes.
- Des plantations urbaines : arbres d'alignement sur trottoirs, places publiques, etc.
- Des cultures du muguet.

Propriétés

Amon® EV a une durée d'action de 4 à 6 mois.

Appliqué en pré-levée des mauvaises herbes, la pendiméthaline agit par blocage de la division et de l'élongation cellulaire dans les méristèmes des tigelles et des jeunes racines des mauvaises herbes en germination.

La plupart des adventices sont détruites avant de lever. Si elles v parviennent, elles restent bloquées au stade de plantules et dépérissent.

Amon® EV est efficace sur les principales dicotylédones et graminées annuelles :

Agrostide	Digitaire	Mouron rouge	Paturin
Amarante	Fumeterre	Mouron blanc	Renoncules
Arroche	Galeopsis	Myosotis	Renouée des oiseaux
Camomille	Galinsoga	Ortie royale	Renouée persicaire Réséda Véroniques Vulpin Sétaire
Capselle	Lamier	Panic	
Chénopodes	Mercuriale	Pensée	
Coquelicot	Morelle	Pourpier	

UNE FORMULATION OPTIMISÉE

La formulation NOVOTECH permet de ne conserver que les principes actifs à l'action herbicide de la pendiméthaline en éliminant les solvants organiques. Ce procédé permet ainsi l'optimisation de son activité biologique.

SÉLECTIVITÉ

Amon® EV est sélectif de très nombreuses espèces ornementales tant feuillus que conifères grâce à une sélectivité de position : le produit se fixe dans les deux premiers cm du sol, hors d'atteinte des racines des végétaux à conserver.

8		
ARBRES FEUILLUS	ARBRES FEUILLUS	Cotoneaster
Pommier à fleurs	Abelia	Deutzia
Palmier dattier	Arbousier	Fusain
Platane	Aucuba	Forsythia
Pêcher	Epine vinette	Mauve en arbre
cerisier à fleurs	Buis	Houx
Chêne	Callistemon	Lilas des Indes
Saule	Camelia	Troène
Tilleul	Ceanothe	Mahonia
Orme	Cognassier du Japon	CONIFERES
Erable	Bambou	Sapin
Marronnier	Laurier rose	Faux-cyprès
Bouleau	Seringat	Cyprès de Leyland
Cryptoméria	Pittosporum	Genévrier
Frêne	Laurier cerise	Epicéa
Arbre aux cent écus	Laurier du Portugal	Pin
Février	Spirées	Sapin de Douglas
Noyer	Lilas	Sequoia
Copalme	Viorne	If
Magnolia	Laurier tin	Thuya
BULBES	Weigelia	
Muguet	Cornouiller	

K+S France S.A.S. - Division COMPO EXPERT

49, avenue Georges Pompidou 92593 Levallois-Perret Cedex

Tél.: 01 49 64 59 78 - Fax: 01 49 64 59 90

www.compo-expert.fr



→ Mode et doses d'emploi

	Dose homologuée/ha	Dose d'emploi pour 10 L de bouillie*
Arbres et arbustes d'ornement Pépinières/plantation	6 L	75 mL
Muguet	2 L	25 mL

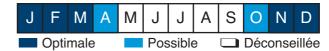
^{*} Sur la base de 800 L de bouillie/ha

Amon® EV s'applique avec un pulvérisateur à dos ou porté.

Agiter le bidon avant dilution et mettre Amon® EV dans le pulvérisateur rempli à moitié d'eau, si possible avec agitation, puis compléter le volume d'eau dans la cuve.

Recommandations d'emploi

Amon® EV s'utilise pendant la période de repos végétatif des arbres et arbustes.



- Respecter une zone non traitée de 20 m (muguet) ou 50 m (arbres et arbustes d'ornement) par rapport aux points d'eau, pouvant être réduite à 5 m conformément à la réglementation en vigueur.
- Appliquer en plein, sur sol propre, bien préparé, peu motteux et suffisamment ressuyé.
- Le traitement est conseillé par temps de pluie ou humide (sinon prévoir un arrosage d'une dizaine de mm dans la semaine suivant l'application)

NE PAS TRAITER:

- · Sous serres.
- Les semis, les plantes de moins d'un an (boutures,...).
- Les végétaux mal enracinés.
- Ne pas appliquer sur sol trop filtrant (faiblement pourvu en argile, moins de 15%) et sur sol très humifère.

Conserver Amon® EV à une température inférieure à 30°C et à l'abri du soleil. Craint le gel

> Nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur: www.quickfds.com

Composition

400 g/L de pendiméthaline sous forme de suspension concentrée

AMM n° 2020238 (détenue par BASF Agro). N-Dangereux pour l'environnement.

NB: nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

IMPORTANT

l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine. K+S France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de

